COMMUNE DE BAYONNE

Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2020 DELIBERATION N° 12

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 43

Certifié exécutoire compte tenu du dépôt au titre du contrôle de légalité et de l'affichage en mairie le

Le Maire

L'an deux mil vingt, le treize février, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h35.

Présents: M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M.MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. NEYS (jusqu'à 19h38), UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN-DOLHAGARAY, MM. AGUERRE, ESMIEU, Mme LANGLOIS, MM. SALDUCCI, POCQ, ARCOUET, SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE, MEYZENC (à partir de 17H40), M. ESCAPIL-INCHAUSPE, Mme TAIEB, M. LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN, MM. BOUTONNET, DAUBISSE, Mme LARRE, M. PARRILLA-ETCHART, Mmes ARAGON, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART et Mme LEUENBERGER.

Absents représentés par pouvoir :

M. NEYS par Mme DURRUTY (à partir de 19h38); Mme JUZAN par Mme DUHART; Mme MEYZENC par Mme DURRUTY (jusqu'à 17H40); Mme CANDILLIER par M. ARCOUET; M. MASSONDE par Mme TAIEB; Mme PICARD-FELICES par M. ETCHETO.

Secrétaire:

M. BOUTONNET.

Entendu le rapport de M. Ugalde,

<u>OBJET</u>: <u>CULTURE ET PATRIMOINE</u> – DIDAM - Vente de produits liés aux expositions et ateliers d'écriture - Fixation des tarifs.

Depuis son ouverture en 2015, le DIDAM a accueilli cinq expositions par an, soit 25 projets présentés à ce jour et régulièrement accompagnés de publications en lien avec le contenu abordé.

Disposant d'un budget annuel de 80 000 € alloué par la Ville pour l'équipement de la structure et la mise en œuvre des expositions, le DIDAM bénéficie d'un soutien en mécénat du Groupe Suez. En recherche de financements complémentaires pour soutenir au mieux la programmation de cet espace, est désormais proposée à l'accueil du DIDAM une vente de ces publications ainsi que des produits dérivés (cartes postales, affichettes...).

Dans le cadre du développement de la structure, les services de la Ville procèderont avant l'ouverture de la saison 2020 au remplacement de l'actuelle banque d'accueil de l'espace d'exposition. Il s'agira d'installer une structure d'accueil plus adaptée aux besoins de service et d'information du public. Elle permettra également de proposer un espace « boutique » mieux équipé pour présenter les produits mis en vente.

En 2020, pourra ainsi être mis en vente des catalogues et des publications réalisés pour les précédentes expositions du DIDAM. Afin de favoriser le plus grand nombre, des tarifs cohérents et accessibles sont proposés pour ces publications :

- « Résidence avant destruction », édition Le 9ème Concept, catalogue de l'exposition éponyme Black&Basque et le 9ème Concept, Le Carré 2014 : 29 € ;
- « Entre fleuve et rivière », éditions Filigranes, livre d'art de Christophe Goussard et Charles-Frédérick Ouellet : 40 € ;
- « Chambas, au-delà de la peinture, 1966-2016 », édition Max Chaleil : 45 € ;
- « El Siglo de Balenciaga », édition Gobierno de Aragón-Ville de Bayonne : 15 €.

Par ailleurs, dans le cadre de ses activités de médiation, et à la suite de l'expérimentation positive réalisée en 2019, le DIDAM souhaite maintenir une programmation d'ateliers d'écriture mensuels dans le cadre de ses expositions. Le tarif d'inscription proposé pour ces ateliers est de 10 €/personne pour une séance de 3h animée par un professionnel.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver la grille tarifaire de ces articles et activités.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY Maire de Bayonne